

7^{ème} Édition

Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes 8 juin 2017



Mode d'emploi salariés

Le Challenge Mobilité est une initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec l'ADEME, qui propose aux établissements d'organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité.

Le Challenge Mobilité offre ainsi à chacun la possibilité d'essayer un mode de transport plus sûr, plus économique et plus propre.

COMMENT ÇA MARCHE

Ce sont les établissements qui s'inscrivent et qui mobilisent leurs salariés pour que ceux-ci participent



JE PARTICIPE ET J'EN PARLE AUTOUR DE MOI !

Si mon établissement est inscrit, je contacte le référent pour connaître les modalités de participation.

Et si mon établissement n'est pas inscrit je peux proposer qu'il le fasse et aussi me proposer comme référent.

Le challenge est un défi collectif, j'en parle et je motive mes collègues.



LE 8 JUIN JE RELÈVE LE DÉFI !

Je m'organise pour venir au travail autrement que seul dans ma voiture : transport en commun, covoiturage, marche, vélo...

Et si habituellement je ne viens pas seul en voiture et bien je continue car ma participation compte.

En plus c'est l'occasion de faire part de mon expérience à mes collègues.



JE PASSE UN MOMENT CONVIVAL !

Cette journée se veut avant tout conviviale !

Je laisse parler mon imagination et propose à mon référent d'organiser un moment divertissant avec tous les participants : petits déjeuners à l'arrivée, pique-nique, vélobus, jeux concours...

Je peux aussi m'inspirer des bonnes idées proposées sur le site du challenge.



JE REPORTE MES TRAJETS ALLER !

Je reporte les informations concernant mon trajet domicile-travail sur le site où je les communique à mon référent s'il a la charge de centraliser les informations.

Infos et inscription : challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu

Avec le soutien financier de

En partenariat avec les relais locaux



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Dans chaque département un Relais local aide les participants.
Les coordonnées des Relais sont indiquées sur la plateforme web.